

**COMMUNE DE ROSET-FLUANS**  
**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du mardi 25 octobre 2011**

L'an deux mil onze, le vingt cinq octobre, le Conseil municipal de la commune de Roset-Fluans dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud GROSPERRIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : vendredi 18 octobre 2011

**PRESENTS :**

M. Arnaud GROSPERRIN, Maire

MM. André COSTANTINI, Christophe GESLOT et Louis MARTIN, Adjoins

Mmes Josette COUETTE, Sophie CRETIN, Germaine DEMILLIERE et Claudie GARNIER, Conseillères

**ABSENT :**

M. Martial GOUNAND

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme Sylvie ZILIO qui donne procuration à Mme Claudie GARNIER

M. Christophe CANNELLE

Mme Germaine DEMILLIERE a été nommée secrétaire de séance.

**Ouverture de séance 20 H 30.**

***Délibérations :***

- 1) Renforcement et réfection de la rue de Salans : demande de subvention au titre de la DETR 2012
- 2) Aménagements de sécurité rue de Salans et route des Grottes (Fluans) : demande de subvention au titre des amendes de police
- 3) Syndicat d'AEP de Byans-sur-Doubs : transfert de la compétence assainissement non collectif

**DELIBERATION N°1 : RENFORCEMENT ET REFECTION DE LA RUE DE SALANS : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2012**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet de renforcement et de réfection de la rue de Salans avec accessoires de chaussées (1<sup>er</sup> établissement de trottoirs) dont le coût prévisionnel est de 155 290.00 € hors taxes.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte l'opération et s'engage à réaliser les travaux correspondants
- sollicite de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2012 pour ce projet et s'engage à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget de la commune
- se prononce sur le financement suivant :

Subvention DETR : 155 290.00 € H.T. X 25% (taux 2009) = 38 822.50 €

Emprunts ou Fonds libres = 116 467.50 €

Total H.T : = 155 290.00 €

- s'engage à commencer les travaux dans les deux ans suivant la date de la décision attributive de subvention et à terminer dans les 4 ans la déclaration de commencement de travaux
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de subvention.

**DELIBERATION N°2 : AMENAGEMENTS DE SECURITE RUE DE SALANS ET ROUTE DES GROTTES (FLUANS) ; DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les projets d'aménagement de sécurité sur la rue de Salans (1 plateau sur le haut de la rue – 1 plateau sur le bas) et sur la route des Grottes à Fluans (1 plateau au niveau de l'abri bus).

Les aménagements de sécurité rue des Saulniers et route des Grottes sont programmés pour 2013. Le renforcement et la réfection de la rue du Bas des Hous (2<sup>ème</sup> tranche) est prévu pour 2014. L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal à l'unanimité :

- s'engage à réaliser et à financer les travaux d'aménagement de sécurité sur les rues de Salans (création de 2 plateaux) et sur la route des Grottes à Fluans (création d'un plateau au niveau de l'abri bus) dont le montant total des travaux s'élève à 62 586.50 € H.T.
- se prononce sur le plan de financement suivant :

|                                    |   |              |
|------------------------------------|---|--------------|
| Subvention (taux prévisionnel 25%) | = | 15 646.625 € |
| Fonds libres ou emprunts           | = | 46 939.875 € |
| Total H.T                          | = | 62 586.500 € |

- sollicite l'aide du Conseil général et éventuellement d'autre organisme
- s'engage à réaliser les travaux dans les 4 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de subvention

**DELIBERATION N° 3 : SYNDICAT D'AEP DE BYANS SUR DOUBS : TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Dans le cadre des obligations pour la mise en place d'un « Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC », et afin d'optimiser les coûts de ce service, le Syndicat AEP de Byans sur Doubs propose aux communes de gérer cette compétence.

Pour ce faire, il est nécessaire de la transférer au Syndicat.

L'exposé entendu, le Conseil municipal, 8 voix pour, 1 abstention, donne son accord pour le transfert de la compétence « SPANC » au Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Byans sur Doubs, et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

**Informations**

- La distribution des lots de bois aura lieu le samedi 5 novembre 2011 à 10 h 30 à la salle de convivialité.

Une première vente de bois façonné (hêtres) a eu lieu.

La société AJ WOOD s'en est portée acquéreuse pour un montant de 10 910.00 €.

Les autres lots (450 m3) seront mis en vente à Courlaoux.

**Questions diverses**

Les heures d'ouvertures de la bibliothèque pour le public et le scolaire seront désormais le lundi de 15 h 45 à 18 H.

Mme Claudie GARNIER :

- se dit contrainte de se décharger de la commission animations et se retire pour le bien du groupe
- demande de poser des portes cycles aux différents arrêts de bus : sera fait.

La demande de pose de porte- cycles aux différents arrêts de bus sera satisfaite.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 05.**

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Mme Germaine DEMILLIERE

Le Maire,  
M. Arnaud GROSPERRIN

**TABLEAU D'EMARGEMENT**

| <b>NOM – PRENOM</b>        | <b>QUALITE</b>           | <b>SIGNATURE</b>                             |
|----------------------------|--------------------------|--|
| <b>GROSPERRIN Arnaud</b>   | Maire                    |  |
| <b>MARTIN Louis</b>        | 1 <sup>er</sup> Adjoint  |  |
| <b>GESLOT Christophe</b>   | 2 <sup>ème</sup> Adjoint |  |
| <b>COSTANTINI André</b>    | 3 <sup>ème</sup> Adjoint |  |
| <b>CANNELLE Christophe</b> | Conseiller               | Absent                                       |
| <b>COUETTE Josette</b>     | Conseiller               |  |
| <b>CRETIN Sophie</b>       | Conseiller               |  |
| <b>DEMILLIERE Germaine</b> | Conseiller               |  |
| <b>GARNIER Claudie</b>     | Conseiller               |  |
| <b>GOUNAND Martial</b>     | Conseiller               | Absent                                       |
| <b>ZILIO Sylvie</b>        | Conseiller               | Absente. Donne procuration à Claudie GARNIER |

| <b>N° DELIBERATION</b> | <b>LIBELLE</b>  | <b>N° PAGE</b> |
|------------------------|---|----------------|
| <b>1</b>               | Renforcement et réfection de la rue de Salans : demande de subvention au titre de la DETR 2012                              | 2011/36        |
| <b>2</b>               | Aménagements de sécurité rue de Salans et route des Grottes (Fluans) : demande de subvention au titre des amendes de police | 2011/37        |
| <b>3</b>               | Syndicat d'AEP de Byans sur Doubs : Transfert de la compétence assainissement non collectif                                 | 2011/37        |

